

Edito

Qu'elle crève !

Le 14 juin, notre premier ministre appelait sa majorité à soutenir le gouvernement car on entre selon lui dans une période au cours de laquelle « *la gauche peut mourir* ». Voilà qui mérite une explication sémantique sur ce que Monsieur Valls appelle « *la gauche* » :

- ▶ Augmenter la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein, c'est ça la gauche ?
- ▶ Faire voter une loi dite de « *sécurisation de l'emploi* » qui entérine des reculs sociaux par dizaines, c'est ça la gauche ?
- ▶ S'attaquer aux services publics en cassant des dizaines de milliers d'emplois, c'est ça la gauche ?
- ▶ Comprimer les salaires en n'augmentant ni le smic, ni le point d'indice de la fonction publique, c'est ça la gauche ?
- ▶ Baisser le budget de la culture, c'est ça la gauche ?
- ▶ Entériner les privatisations dont celle de l'archéologie préventive, c'est ça la gauche ?
- ▶ Continuer obstinément la politique sarkosyste en reprenant les thématiques de « *coût du travail* » ou de la « *politique de l'offre* », c'est ça la gauche ?!

Si c'est ça la gauche qui risque de mourir, Monsieur le premier ministre, alors qu'elle crève !

En tant qu'organisation syndicale de salariés, il nous importe peu finalement que vous qualifiez ou non votre action comme de gauche. Ce qui nous préoccupe c'est de voir que la politique que vous menez n'est rien d'autre que l'austérité que l'on tente d'imposer aux salariés partout en Europe, et que pour nous, salariés, il est vital de la flinguer avant qu'elle n'emporte tout dans son puits sans fond de misère. Avant qu'elle ne nous fasse subir ce que vit le peuple grec. Avant tout simplement qu'elle ne nous fasse crever !

Une politique à éradiquer rapidement avant d'être irrémédiablement atteints par la gangrène fascisante. Une politique à enterrer non pas dans une rage destructrice, mais dans la détermination à se battre contre les injustices et les inégalités. Une politique qui doit disparaître parce qu'on aura su imposer des choix fondés sur des notions qui vous sont aussi étrangères que le progrès social, la solidarité et l'intérêt général.

Votre déclaration visait elle à nous rallier à votre cause funeste ?

Si tel était le cas, votre démarche fut bien plus maladroite que bien à gauche !



POUR COMBATTRE LE FRONT NATIONAL, IL FAUT UNE POLITIQUE DE PROGRÈS SOCIAL !

Les résultats des élections européennes en France révèlent des points extrêmement graves et inquiétants. Plus de la moitié des électrices et électeurs n'ont pas jugé utile de se déplacer pour voter et un quart de celles et ceux qui se sont exprimés a choisi le vote Front national.

La situation en France est catastrophique avec un pouvoir en place incapable de répondre aux attentes et besoins des citoyen-ne-s ; de redresser une situation économique qui ne cesse de se dégrader.

La crise économique est bel et bien amplifiée par des choix politiques qui vont à l'encontre de l'intérêt des salarié-e-s.

Par ailleurs, la construction européenne et la mondialisation qui nous sont imposées sont technocratiques et anti démocratiques en plus d'être ultra libérales.

Si ces situations sont injustes, intolérables, sont-elles pour autant inévitables, inéluctables ?

Le programme du Front National serait-il à même de nous sortir de ce borbier ?

Comme le rappelait Bernard Thibault, « *l'histoire nous enseigne que les partis fascistes se sont souvent parés de vertus sociales pour accéder au pouvoir* ».

Malgré un discours devenu policé, le FN est un parti de contrefaçons.

Sous couvert d'une opposition populiste entre « petits » et « hauts » fonctionnaires, le FN propose l'éclatement du point d'indice, fondement démocratique du système de rémunération de la Fonction publique, alors que les agents et tous les syndicats revendiquent sa revalorisation. **Il ne prend d'ailleurs aucun engagement pour une hausse générale des rémunérations et prône plutôt une plus grande liberté de l'employeur public.**

Surfant aussi sur la vague anti fonctionnaires et anti service public, le FN propose une baisse importante des dotations d'Etat, des impôts, une

reprise en main des missions dites régaliennes par l'Etat et la redistribution des autres secteurs publics au secteur marchand, soit le privé, comme cela se fait dans l'ensemble des pays ultra-libéraux.

Comment le FN peut-il prétendre défendre les services publics en baissant les impôts et les taxes dont celles des entreprises du CAC40 ?

En rupture complète avec le principe d'égalité de traitement, le FN propose une discrimination selon la nationalité dans l'accès à un certain nombre de services publics. Au-delà de son caractère abject sur le principe, la « priorité nationale » ignore le fait que les résident-e-s étranger-ère-s concourent comme les Français-es au financement de l'impôt et de la protection sociale, avec même

un solde positif pour l'économie française.

De même, le FN entend rompre avec le principe de neutralité du service public et favoriser le recrutement de fonctionnaires « patriotes », c'est-à-dire inféodés à son idéologie. En privilégiant la fidélité partisane, le FN efface la compétence et le sens de l'intérêt général, et par là même la démocratie et la République.

Avec son programme comment le FN défendrait-il le service public ?

Aux propositions xénophobes, s'ajoutent bien évidemment des positions sexistes, homophobes, de surcroît très archaïques. Le FN s'est engagé à abroger la loi sur le mariage « pour tous », à rétablir la peine de mort ou à dérembourser l'avortement dit « *de confort* ».

Prônant une politique nataliste, le FN créerait le « *salaire maternel* » qui serait versé aux fem-

Malgré un discours devenu policé, le FN est un parti de contrefaçons.

mes restant au foyer pour élever leurs enfants. Voilà une conception bien rétrograde du rôle de la femme dans la société.

Le FN cible l'étranger-ère comme facteur essentiel de la délinquance. Nous savons que cela n'est pas fondé. Par contre, le FN n'écrit rien dans son programme « *la nation protège* », sur la lutte contre la délinquance financière et la corruption, contre les organisations mafieuses, contre les patron-e-s délinquant-e-s qui détournent l'argent des salarié-e-s, des populations et qui provoquent et aggravent les crises.

Deux déclarations de hauts dirigeants du FN démontrent aussi combien l'organisation des salarié-es les dérange: « *Ensemble, gouvernement et syndicats jettent la France dans le chaos, entre grève, manifestations et blocus.... La tolérance zéro doit s'appliquer à tous les émeutiers* » ; ou « *Le sabotage de l'économie française caractérise l'action des dirigeants de la CGT.... La CGT doit être rendue pénalement responsable, ses dirigeants doivent en répondre* ».

Comment le FN peut-il répondre aux préoccupations et attentes des salarié-e-s avec de telles déclarations ?

L'extrême droite aura tout le long de l'his-

toire essayé d'étendre son influence, de casser le syndicalisme de force émancipatrice ; de diviser les travailleuses et les travailleurs pour mieux servir le patronat et le capitalisme.

Pour le FN, il faut rester ou devenir inféodé.

Penser que le FN améliorera la situation des jeunes, des privé-e-s d'emploi, des fonctionnaires, des salarié-e-s ou des retraité-e-s est un leurre, un piège. Le FN ne s'attaque ni au capitalisme, ni au patronat. Pire encore, afin de les protéger, il **détourne la juste colère des salarié-e-s en créant un bouc émissaire : l'étranger-ère principalement.**

La CGT a de nombreuses propositions pour sortir de la crise. Elles sont étayées, réalistes et réalisables. Au contraire, la CGT lutte contre toutes les formes de dominations, d'exploitations et de discriminations.

La CGT œuvre pour la transformation sociale de la société, pour permettre aux salarié-e-s de s'organiser librement, collectivement, et de se défendre solidairement !

La montée du FN n'a rien d'inéluctable. Mais il est plus qu'urgent que le pouvoir en place mène enfin une politique en rupture avec les dogmes libéraux en vigueur depuis trop longtemps.

Penser que le FN améliorera la situation des jeunes, des privé-e-s d'emploi, des fonctionnaires, des salarié-e-s ou des retraité-e-s est un leurre, un piège.

**Oui... le monde doit changer !
Il doit être juste car il ne l'est pas !
L'histoire montre que c'est
la solidarité entre les peuples
qui a pu vaincre les dominations et
les fascismes pour rétablir
la liberté, la paix et la démocratie !**



Le Droit des agents

Des nouvelles de la mutuelle

Le 12 juin a eu lieu une réunion entre la direction, les organisations syndicales et les représentants de la mutuelle .

Les comptes 2013 ont été présentés. Après une année de fonctionnement avec la nouvelle mutuelle on observe un léger déficit. On constate une stabilité dans la prise en charge globale sécurité sociale + mutuelle avec un reste à charge moyen pour l'assuré de 8.8% sensiblement identique aux années précédentes et qui se situe dans un très bon niveau de prise en charge. Le tiers payant est satisfaisant avec quelques ratés évidemment. Donc nous sommes globalement satisfaits de ce nouveau prestataire.

Deux améliorations de la couverture santé ont été demandées : un meilleur remboursement de la chirurgie oculaire où le reste à charge est proche de 50% pour l'assuré et un effort sur la prise en charge de l'appareillage et, en particulier, une étude sur les audio-prothèses.

La mutuelle a fortement insisté sur l'intérêt d'utiliser leur réseau d'opticiens pour baisser les coûts de reste à charge sur l'optique (-25%) et bénéficier d'un meilleur service. Ce réseau est également en développement pour les audio-prothèses et il est en projet pour le dentaire en 2015.

Le gros problème reste l'accès de la mutuelle aux CDD. Malgré le mécanisme mis en place à la

demande des organisations syndicales de pouvoir conserver le bénéfice de la mutuelle hors contrat pendant un an, force est de constater que le traitement administratif des ouvertures de droit est un enfer pour les CDD et en décourage plus d'un d'adhérer à la mutuelle. Cela est pourtant un vrai avantage social avec un financement à 60% par l'employeur (pendant la durée du contrat). La Drh prend acte sans proposer de solutions concrètes immédiates et accepte d'envisager une modification de l'accord collectif sur ce point, la mutuelle propose de mettre en place un numéro dédié aux agents de l'Inrap en 2015 qui faciliterait le traitement administratif des adhésions CDD.

Nous réfléchissons à une modification de l'accord collectif qui pourrait permettre un meilleur accès de la mutuelle aux CDD. Même topo pour les retraités, c'est là semble-il un problème de coût élevé (cotisation proportionnelle au dernier salaire).

Prochaine réunion prévue en septembre pour étudier les modifications à apporter à l'accord collectif et examiner les comptes 2013 de la prévoyance (assurance incapacité, invalidité, décès).

Pour tout problème avec la mutuelle ou la prévoyance contactez le service social de l'Inrap et pensez à faire copie des mail au sgpa-cgt, ce qui facilitera le traitement du dossier et nous permettra d'avoir une bonne vision des éventuels difficultés.

Résultats du 1er plan de recrutement lié à l'AREP : comme pour plein d'autres choses, faut attendre le nouveau président...

Depuis bientôt 3 mois, l'Institut n'a plus de président pour cause de vacance du poste et ça commence à faire long... Cette situation que l'Institut a déjà connue en 2008 est problématique. En effet, la vacance du poste de président paralyse les instances nationales de l'Inrap. Pendant cette période, il ne peut y avoir ni Conseil d'administration, ni Conseil scientifique, ni Comité technique central, ni Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail Central... Toutes les dates de ces instances ont donc été repoussées à la première quinzaine de juillet... commence à avoir embouteillage !

Dans le cas de l'AREP, la décision du Directeur Général et donc la publication des résultats ne pourra avoir lieu qu'après le Conseil scientifique quant à lui reprogrammé au 7 juillet.

Pourtant, fort du vécu de 2008, le sgpa-cgt avait alerté le ministère et indiqué qu'il était peut-être prudent d'envisager une mesure réglementaire transitoire pour permettre la tenue de ces instances pendant la vacance du poste de président... conseil que le ministère n'a pas souhaité suivre !

Alors, si vous connaissez un collègue archéologue, qui s'appelle Jean-Paul, écrivez à Aurélie Filippetti !

■ **Bulletin d'adhésion au SGPA CGT-Culture** ▶ juin 2014

■ Nom : Prénom :

■ Adresse : Région :

■ Tel : Email : INRAP SRA Autre :

■ A retourner à CGT-Culture, 61 rue de Richelieu, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

■ Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr> 4